



# Carnets botaniques

**Les noms des ronces (*Rubus* L.,  
Rosaceae) publiés par Henri Sudre et  
présents dans son herbier de  
ronces : analyses et typifications  
éventuelles. Partie 17, subdivision  
*Heteracanthi* Dumort., sect. 4  
*Appendiculati* Genev., subsection B  
*Vestiti* Focke, série a *Hypoleuci*  
Sudre**

Lionel Belhacène

École vieille, F-31750 Pouze ;  
[lionel.belhacene@orange.fr](mailto:lionel.belhacene@orange.fr)

ISSN 2727-6287 - LSID 20027545-1

Références Mir@bel / Sherpa Romeo

Article n°164 - 5 novembre 2023

DOI : <https://doi.org/10.34971/DJ4Q-7A05>



## Title

*The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications. Part 17, Heteracanthi Dumort. subdivision, Appendiculati Genev. section, Vestiti Focke subsection, Hypoleuci Sudre series*

## Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Appendiculati* Genev., sous-section *Vestiti* Focke, série *Hypoleuci*.

## Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Appendiculati* Genev section, *Vestiti* Focke, subsection, *Hypoleuci* Sudre series.



« *Rubus infrapilosus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus infrapilosus* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*

Préambule : ce nom avait déjà été cité dans *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 221, 1905, mais il n'y a aucune diagnose ni protologue. Il s'agit donc d'un *num. nud.* et c'est bien dans *Rubi eur.* : 102, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. De plus, en 1905, il renvoie à un autre taxon (*Rubus supervestitus* Boul. & Quincy), mais en partie seulement (*p.p.*) ce qui est une information confuse et floue. Sudre considère *a priori* que deux taxons différents sont réunis dans *R. supervestitus* et donne donc ici un nouveau nom pour ce qui lui semble être l'hybride entre *R. vestitus* et *R. sprengelii*.

Lectotype (désigné ici par D.P. Mercier) : P06793448 (photo 1).

Texte de l'étiquette : « Ass. Rub. 1883, 561- *Rubus supervestitus* B. et Quincy (groupe), tiges vigoureuses à f. planes ou un peu concaves, Pétales rosés distants, étamines rosées plus longues que les styles qui sont jaune-verdâtre, Saône-et-Loire, Mont Beuvrai, alt. 700 m, 17 juillet 1883, Coll. Gillot et Lucand ».

Texte des autres étiquettes : « Ex herbis, D. Pierrat, Gerbamont, (Vosges), N° 561, *Rubus supervestitus* B et L. (groupe) ».

Remarques : une seule récolte est présente dans l'herbier de Sudre. Elle est très partielle et est certainement issue de fragments qu'il a extraits d'un autre spécimen. C'est la BORD\_SU\_054\_077.

« *Rubus leucanthemoides* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus leucanthemoides* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France*, 51 : 19, 1904), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Les contributions à la flore batologique du plateau central de la France* en 1904, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_054\_088 et BORD\_SU\_054\_087 (photo 2).

Texte de l'étiquette : « 4280, Herbier H. SUDRE, × *Rubus leucanthemoides* Sud, = *leucanthemus* × *albiflorus*, Puy-de-D, Ambert, route du bas, bord de la route, à gauche en montant, avec *R. gilloti*, pét. blancs, fil. id, st. verd., stérile, 14. 8. 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_054\_087, « 4280, route du Cros, bord de la route, avec *gilloti*, pét. blancs, ét. blanches, 14. 8. 03, le *leucanthemus*, le *albiflorus* AC ».

Remarques : c'est la seule récolte correspondant à la diagnose qui est présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus vestitifrons* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus vestitifrons* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*

Préambule : ce nom avait déjà été cité dans *Bull. Soc. Bot. Belg.* 47 : 204, 1910, mais il n'y a ni diagnose ni protologue. Il s'agit donc d'un *num. nud.* et c'est bien dans *Rubi eur.* : 102, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Dans ce dernier ouvrage, ce nom est mis en synonymie avec *R. vestitifformis* Sudre (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 133, 1905), mais il s'agit d'un *nomen nudum* et cette synonymie n'est donc pas à prendre en considération au point de vue nomenclatural.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_054\_095 (photo 3).

Texte de l'étiquette : « Schmidely, *Rubus ulmifolius* × *vestitus*, Hte-Savoie, Bon St Didier, Mt Voirons, Corolle d'un rose très pâle, stérile, 23. VII. 1899 ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Sudre, « Pollen très imparfait ».

Copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 102, 1910.

Remarques : il y a plusieurs localités types d'indiquées dans la diagnose originelle et aucune récolte de Sudre. Il faudra donc choisir parmi la dizaine de planches éligibles. Celle choisie ici correspond à la planche où Sudre lui-même a accolé sa diagnose. Cela semble être un bon élément pour le choix. Les autres planches du matériel original sont BORD\_SU\_054\_089, 090, 091, 092, 093, 094, 096, 097, 101, 104, 105 et 106.

« *Rubus similiflorus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus similiflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 102, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_054\_107 et BORD\_SU\_054\_108 (photo 4).



Texte de l'étiquette : « N° 72, *Rubus similiflorus* Sud, vestitus × propinquus, Lieux incultes, hayes à Beaulieu, Orne, 24 juillet 1902, Turion arqué dès la base, feuilles raides, épaisses, sépales réfléchis, pétales roses, étamines légt rosées égalant les styles légt rosés, Leg. Jourdes, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_054\_108, copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 102, 1910.

Pochette : « N°72 pétales ».

Remarques : c'est la seule récolte de ce taxon présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus pilosulus* Sudre, pro hybr. »

Nom à typifier : *Rubus pilosulus* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr.

Préambule : plusieurs planches présentes dans l'herbier de Sudre sont du matériel original. Dans le doute et ne connaissant pas cette plante, je préfère laisser la typification à des batologues compétents.

Remarques : les planches présentes dans l'herbier de Sudre, et étant certainement du matériel original, sont BORD\_SU\_054\_114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120.

#### « *Rubus apicatus* Sudre, pro hybr. »

Nom à typifier : *Rubus apicatus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 24, 1906), pro hybr.

Préambule : malgré une citation antérieure de ce nom (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 221, 1905), c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 24, 1906, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Dans le protologue, Sudre écrit précisément : « Lefèvre s.n. *R. leucostachys* in hb. Müller ». Le lectotype est donc à désigner soit dans cet herbier, soit dans celui de Sudre si ce dernier a un double ou s'il l'a accaparé. Or, il existe un beau spécimen dans l'herbier Müller répondant aux critères : LAU-0132731. Ce sera le lectotype à désigner. Sudre en a extrait des fragments et a dessiné le reste, sur la part BORD-SU-054-122 qui est donc un isolectotype.

Remarques : il existe trois planches de ce taxon dans l'herbier de Sudre, BORD\_SU\_054\_121, 122 et 123. Nous pouvons considérer la planche BORD\_SU\_054\_122 comme un isolectotype, car il semble que cette récolte de Lefèvre sous le nom de *R. leucostachys* provienne bien de l'herbier Müller.

#### « *Rubus semifuscus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus semifuscus* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr, nom. illeg.

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 103, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Cependant Sudre a déjà édité ce nom quelques jours auparavant pour une autre ronce. Il s'agit donc d'un nom illégitime : *Rubus semifuscus* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr., nom. illeg., non *Rubus semifuscus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Belg.* 47 : 229, 1910).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_054\_143 (photo 5).

Texte de l'étiquette : « HERBIER H SUDRE, × *Rubus semifuscus* Sud ~~sericatus~~ M. et L. var., *R. vestitus* × *fuscus*, *R. falcispinus* Müll. in litt. as Boul., Vosges : Ménil, près de Rambervilliers, pét. d'abord roses puis blancs, fil. blancs, st. à base rose, 14. 7. 1862, Leg. M. Boulay, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : c'est la seule planche, et la seule récolte, présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus sclerotrichus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus sclerotrichus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 203, 1909), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* : 203, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Ce nom est valide même s'il est déjà mentionné antérieurement dans *Flora Europea* t. 8-10 de Gandoger page 207 pour une autre ronce. Cette première dénomination est invalide : *Rubus sclerotrichus* Gand. (*Fl. Eur.* 8 : 207, 1886), publ. nom. inval.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_054\_145 (photo 6).

Texte de l'étiquette : « 1032, Herbier H SUDRE, × *Rubus sclerotrichus* mihi, *R. vestitus* (*leucanthemus*) × *scitulus* var. *pumilus*, Bords du Dourdou, au pont de la Mouline, en amont, pét. roses, fil. pourpres, st. verdâtres, j. carp. glabres, Tarn, 9 août 1893, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : c'est la seule planche, et la seule récolte, présente dans l'herbier de Sudre.





« ***Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. microgene *pilifer* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *pilifer* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 90, 1899).

Préambule : même si ce nom est donné pour la première fois dans « Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos » in *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 90, 1899, nous pouvons typifier sur des planches de l'herbier Sudre car il indique : « Je l'ai désigné dans mon herbier sous le nom de *R. pilifer* ». Il y a cependant une planche provenant de l'herbier de Martrin-Donos dans l'herbier Sudre qui correspond au texte du protologue. C'est celle-ci que je vais choisir (la plante est aussi très typique).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_055\_002 (photo 7).

Texte de l'étiquette : « 25, *Rubus conspicuus* Müller in litt, Wirtg. Herb. *Rubus* Rhen., fasc. IV, n°85, Lacabarède fleurs août 1852, haies, bois. ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Sudre, « *R pilifer* Sud., hSudre ».

Synonymes : ≡ *Rubus pilifer* (Sudre) Focke in Asch. & Graebn. (*Syn. mitteleur. Fl.* 6, 1 : 550, 1902), ≡ *Rubus adscitus* Genev. subsp. *pilifer* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, 31 : 102, 1902), ≡ *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. taxon *pilifer* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 221, 1905), ≡ *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. microgene *pilifer* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908 : 203, 1909).

Remarques : plusieurs planches sont du matériel original, BORD\_SU\_055\_001, 014, 015, 016, 020, 022, 023 et 025.

« ***Rubus pseudopilifer* Sudre, pro hybr. »**

Nom typifié ici : *Rubus pseudopilifer* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* : 203, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_055\_030 (photo 8).

Texte de l'étiquette : « 1300, Herbier H SUDRE, × *Rubus pseudo-pilifer*, *R. pilifer* × *ulmifolius*, Lacabarède, près des fontanelles, côteaux, pét. roses, fil. rouges à la base, st. à base rose, j. c. poilus, Tarn, 17. 7. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : une seconde planche (récolte) faisant partie du matériel original est présente dans l'herbier de Sudre : BORD\_SU\_055\_031.

« ***Rubus consequens* Sudre, pro hybr. »**

Nom typifié ici : *Rubus consequens* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 103, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_055\_026 (photo 9).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre FLORA GALLICA, × *Rubus consequens* Sud, *R. pilifer* × *praetextus*, Tarn : Labastide-Rouaïroux, à l'usine du pont de la Peyre, pét. blancs, fil. id. < st. jaunes, paraît stérile, 18. 7. 09, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : une seconde planche (peut-être la même récolte mais sans certitude) est présente dans l'herbier de Sudre. C'est la BORD\_SU\_055\_027. Elle fait partie du matériel original.

« ***Rubus valdepubens* Sudre, pro hybr. »**

Nom typifié ici : *Rubus valdepubens* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 103, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_055\_028 et BORD\_SU\_055\_029 (photo 10).

Texte de l'étiquette : « 1108, Herbier H SUDRE, × *Rubus valdepubens* mihi, *R. pilifer* × *schleischeri* (congrégat), Tarn : entre St Amans et les Fournials, pét. blancs, fil. id. = st. verdâtres, j. carp. glabres, stérile, 11 juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_055\_029, manuscrit de Sudre : « 1108 *R. valdepubens* » ; copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.



« ***Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *leucotrichus* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *leucotrichus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906).

Préambule : c'est bien dans *Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici) : BORD\_SU\_055\_039 (photo 11).

Synonymes : ≡ *Rubus leucotrichus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 4 : 205, 1913).

Texte de l'étiquette : « Rubi Gallix occidentalis N°250, R. leucothichus Sud, Traugé, Sarthe, Pannetière, Pétales : rouges, Etamines : rouges > styles : roses, Carpelles : glab., p.p. 3/6, revue en 1906, pollen peu mélangé, serait fructifère, le 4. 7. 1905, legi. Henry ».

Texte des autres étiquettes : étiquette de *Batotheca Europea* 1906 n° 167.

Remarques : deux autres planches dans l'herbier de Sudre sont des syntypes de cette même collection. Il s'agit des planches BORD\_SU\_055\_040 et BORD\_SU\_055\_041.

« ***Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *subeglandulosus* Sudre »**

Nom à typifier : *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *subeglandulosus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906).

Préambule : cette ronce, bien qu'étant étrangère à la flore de France, peut et doit être typifiée sur une part de l'herbier de Sudre. C'est bien dans *Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906, que se trouve le protologue de ce nom. Il faudra donc typifier sur une part de cette collection.

Lectotype (designé ici sur la floricanne) : BORD\_SU\_055\_033 (photo 12).

Texte de l'étiquette : étiquette de *Batotheca Europea* IV, 1906 n° 168.

Remarques : quatre parts présentes dans l'herbier de Sudre correspondent à cette plante et sont du matériel original. Ce sont les planches BORD\_SU\_055\_032, 033, 034 et 035. La BORD\_SU\_055\_034 ne fait cependant pas partie de la collection *Batotheca Europaea*. C'est donc parmi les trois autres que le type doit être choisi. Deux dates étant notées pour les récoltes de ces échantillons, j'ai désigné ici la floricanne du BORD-SU-055-033 comme lectotype, et la primocanne du BORD-SU-055-033 comme épitype.

Épitype (designé ici sur la primocanne) : BORD\_SU\_055\_033 (photo 12).

« ***Rubus amblystemon* Sudre & Gentil in Sudre, pro hybr. »**

Nom typifié ici : *Rubus amblystemon* Sudre & Gentil in Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 103, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici) : BORD\_SU\_055\_047 (photo 13).

Texte de l'étiquette : « Sarthe, 484, = leucotrichus × propinquus, R. amblystemon Sud et Gentil, *Rubus vestitus* W. N., Amné, parc des Bordeaux, ruelle des vieilles vignes, 2 juil. 05, Chenon, Legit. Gentil, Pét roses, ét. rosées > styl. rosés, carp. velus, pollen atrophié ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit, « Vestitus formes × propinquus » ; copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 103, 1910.

Remarques : l'autre planche présente dans l'herbier de Sudre correspondant à cette ronce est aussi du matériel original (planche de Launay à Cré-sur-Loir). C'est la planche BORD\_SU\_055\_046.

« ***Rubus cornaviensis* Sudre, pro hybr. »**

Nom à typifier : *Rubus cornaviensis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 103, 1910).

Préambule : dans la diagnose originelle, Sudre indique « in hb. Wolley-Dod ». Ce sera donc bien dans cet herbier qu'il faudra chercher le type. Cette ronce étant étrangère à la flore de France, je laisse la typification à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents pour cela.

Remarques : une seule planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est la planche BORD\_SU\_055\_045.

« ***Rubus grandispinus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. »**

Nom à typifier : *Rubus grandispinus* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907), pro hybr.





Préambule : c'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. C'est donc plutôt dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent, par exemple la planche MBAng 2007. 2270.

Remarques : une récolte (deux parts) est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit d'une récolte de Bouvet faisant partie du matériel original. C'est la BORD\_SU\_055\_067 et 068.

« ***Rubus adrieni* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus adrieni* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 100, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Batoth. eur.* 8 : 100, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom (publication quelques jours avant celle de *Rubi eur.* de la même année).

Lectotype (désigné ici sur la primocanne) : BORD\_SU\_055\_070 (photo 14).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE- BATOTHECA EUROPAEA- Fasc. VIII.1910, N°399- X *Rubus adrieni* Sud. Rub. Eur. p.104 (1910), *R. andegavensis* × *propinquus* Sud. l.c., France- Sarthe : Précigné, au carrefour, route de la gare. Pétales, étamines et styles roses, 24. 6. et 19. 8. 1906, Coll. Adrien Henry ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Batoth. eur.* 8 : 100, 1910.

Remarques : deux autres planches sont aussi du matériel original. Il s'agit des planches BORD\_SU\_055\_069 et 071. Notons aussi que deux dates sont signalées sur l'étiquette de *Batotheca europaea*. Il faut donc choisir une partie de la planche comme lectotype et une autre comme épitype.

Épitype (désigné ici sur la florissante) : BORD\_SU\_055\_070 (photo 14).

« ***Rubus eurythyrsoïdes* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus eurythyrsoïdes* Sudre (*Rubi eur.* : 104, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 104, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_055\_072 (photo 15).

Texte de l'étiquette : « SUDRE Flora Gallica, × *Rubus eurythyrsoïdes* Sud, *R. andegavensis* × *adscitus* Sud, M. et L. : Angers, stérile, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 104, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte et la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

« ***Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *perconspicuus* (Sudre) Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus perconspicuus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901).

Préambule : c'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901, que se trouve la diagnose originelle de ce nom au rang spécifique sous le numéro 267.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_055\_073 (photo 16).

Synonymes : ≡ *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. taxon *perconspicuus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 221, 1905), ≡ *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *perconspicuus* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

Texte de l'étiquette : « 1236, Herbier H. SUDRE, *Rubus perconspicuus* Sudre, Cambon, en montant à Grèzes, pét. rosés, fil. rosés > st. un peu rougeâtres, j.c. poilus, pollen pur aux 5/6, 12 juil. 1898, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901.

Remarques : sur les trois récoltes (trois planches) de l'herbier de Sudre, une autre fait aussi partie du matériel original. C'est la planche BORD\_SU\_055\_074.

« ***Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *minutidens* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *minutidens* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

Préambule : c'est bien dans « *Rubus tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_055\_097 et BORD\_SU\_055\_098 (photo 17).

Synonyme : ≡ *Rubus minutidens* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).



Texte de l'étiquette : « 1101, Herbarium H. SUDRE, *Rubus conspicuus* Müll. var *minutidens* mihi, St Amans, entre les Fournials et le ruisseau de Peyralès, pét. roses, fil. roses plus courts que les styles un peu teintés de roses, j. carp. poilus, 11 juil. 1897, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_055\_098, manuscrit « *Rubus minutidens* 1101 » ; copie de la publication de *Rubi eur.* : 104, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus pseudoconspicuus* Sudre, pro hybr. »

Nom à typifier : *Rubus pseudoconspicuus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 221, 1905), pro hybr.

Préambule : ce nom fut donné pour la première fois en 1905 in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 221. Même si aucune diagnose ou autre protologue n'est accolé à ce nom, il est fait référence à *R. conspicuus* × *mercieri* décrit par Schmidely dans *Catalogue des ronces des environs de Genève* dans le *Bulletin des travaux de la Société botanique de Genève* de 1888. La publication de 1905 est donc correcte.

Remarques : aucune planche de cette ronce n'a été retrouvée dans l'herbier de Sudre. Il faudra certainement rechercher le type dans l'herbier de Schmidely, soit à Lausanne, soit à Genève.

#### « *Rubus rhodanthemus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus rhodanthemus* Sudre (*Rubi eur.* : 104, 1910), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 104, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Il fut cité en 1905 in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 p. 221, mais aucune diagnose ou autre protologue n'étant accolé à ce nom, il est alors à considérer comme un *num. nud.* Si cette ronce peut être typifiée aussi bien sur des parts provenant de Haute-Savoie que du Tarn, il semble cependant préférable de considérer la seule planche du Tarn comme probablement différente de celles de Haute-Savoie. C'est donc sur le matériel de Schmidely qu'il faudra typifier.

Lectotype (designé ici sur la florissante) : BORD\_SU\_055\_113 (photo 18).

Texte de l'étiquette : « (n° 186 en 371), SCHMIDÉLY, *Rubus conspicuus* × *ulmifolius* hybr., non *R. mercieri* × *ulmifolius* N. Cat. p 60 (p.p.), Hte Savoie, Mont Salève, Bois au nord de Mornex, Corolle et étam. d'un beau rose foncé et assez grandes, Stérile, feuil. adult. decemb. 1898, 4. VII. 1897, 16. VII. 1899 ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Sudre « Pollen paraît très imparfait »

Remarques : si nous ne prenons pas en compte la seule récolte du Tarn (qui paraît différente et d'ailleurs notée *minutidens* × *ulmifolius*), nous avons trois planches de Schmidely qui se rapportent à cette ronce. Du fait qu'il y ait plusieurs dates sur l'étiquette, nous sommes obligés de ne typifier qu'une partie de la planche (ici la florissante). Pour compléter cette typification et avoir une meilleure compréhension de la plante, j'ajoute un épitype pris sur la planche BORD\_SU\_055\_115.

Épitype (designé ici sur la primocanne) : BORD\_SU\_055\_115 (photo 18).

#### « *Rubus matronensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus matronensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans les « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride celui-ci est valide.

Lectotype (designé ici) : BORD\_SU\_055\_128 (photo 19).

Texte de l'étiquette : « N° 111, 1862, *Rubus vestitus*, flore alba, Bois de Mersy, Marne, Collect le 11 juillet 1863, Levent ».

Texte des autres étiquettes : « SUDRE Flora Gallica, × *Rubus matronensis* Sud, *R. magnificus* × *ulmifol.* (*serriculatus*), Marne : bois de Mersy, était mélangé avec *R. magnificus* Müll., pollen très imparfait, Levent ».

Remarques : trois planches (probablement la même récolte) sont présentes dans l'herbier de Sudre. Le lectotype ici désigné n'étant représenté que par une florissante, je propose de désigner un épitype avec une primocanne pour une meilleure compréhension de cette ronce.

Épitype (designé ici) : BORD\_SU\_055\_130 (photo 19).

Texte de l'étiquette : « N° 111, 1862, *Rubus vestitus*, flore alba, Bois de Mersy, Marne, Coll. le 11 juillet 1863, Levent ».





« *Rubus conspicuiformis* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus conspicuiformis* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905), *pro hybr.*

Préambule : ce nom fut donné pour la première fois en 1905 in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 p. 222. Même si aucune diagnose ou autre protologue n'est accolé à ce nom, il est fait référence à « *R. conspicuus* × *tomentosus* Schmid. » décrit par Schmidely dans *Catalogue des ronces des environs de Genève* dans le *Bulletin des travaux de la Société botanique de Genève* de 1888 sous les numéros 334 et 334bis. La publication de 1905 est donc correcte. Notons aussi que Sudre 1905 fait également référence à « *mercieri* × *radula* Schmid. » qui n'est cependant pas décrit par Schmidely.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD\_SU\_055\_120 et BORD\_SU\_055\_122 (photo 20).

Texte de l'étiquette : « Dr Schmidely, ass. rub. 334 !, *Rubus conspicuus* × *tomentosus*, n. catal. P. 121, bois du piré du Jura Vaudois sur Bonmont, Suisse, Corolle blanche, 19. VII. 1885. »

Texte des autres étiquettes : « S.C., N° 334, le même, 19/7 1885 ».

Remarques : les planches BORD\_SU\_055\_120 et 122 portent le numéro 334 qui est noté dans la première description. Cinq autres planches sont présentes dans l'herbier de Sudre (et toutes issues de l'herbier de Schmidely) : BORD\_SU\_055\_119, 121, 123, 124 et 125. Elles ne sont pourtant pas forcément du matériel original.

« *Rubus stenobelus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus stenobelus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans les « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906 que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride celui-ci est valide.

Lectotype (designé ici) : BORD\_SU\_056\_050 (photo 21).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, × *Rubus stenobelus* Sud = *macrostachys* × *bifrons*, Alsace : « esp. de *R. discolor* très grêle, élégante et parviflore » Müller, Chemin occid de la Hasselbach, après le chemin creux de la St\*. à gauche, « \* Steinegrüb, prob », samedi 29. 7. 1867, P. J. Müller ».

Remarques : une seconde planche présente dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_056\_051) est aussi du matériel original. C'est probablement la même récolte, mais rien ne l'indique clairement.

« *Rubus aequabilis* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus aequabilis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans les « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906 que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride celui-ci est valide.

Lectotype (designé ici) : BORD\_SU\_056\_043 (photo 22).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, × *Rubus aequabilis* Sud, *R. macrostachys* × *Lloydianus*, Alsace : prob<sup>l</sup> environ de Weissenburg, Leg. Müller, sans turions ni étiquettes, pollen atrophié ».

Remarques : quatre autres planches de cette ronce sont présentes dans l'herbier de Sudre. Elles semblent toutes être du matériel original que Sudre a recomposé sur ses planches après le leg de P.J. Müller. Ce sont les planches BORD\_SU\_056\_041, 042, 044 et 045.

« *Rubus macrostachys* P.J. Müll. *microgene infrarugosus* (Sudre) Sudre »

Nom à typifier : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. *microgene infrarugosus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 106, 1910).

Préambule : cette ronce étant étrangère à la flore de France, je laisse la typification à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents pour une meilleure analyse.

Synonyme : *R. infrarugosus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 264, 1919).

Remarques : quatre planches provenant de Belgique et récoltées par Gravet sont présentes dans l'herbier de Sudre et sont à considérer comme du matériel original : BORD\_SU\_056\_057, 058, 059, et 061. La BORD\_SU\_056\_057 est le meilleur spécimen du fait des feuilles bien formées et particulières, très ovales, et les inflorescences très développées.



« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *pruinifer* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *pruinifer* Sudre (*Rubi eur.* : 106, 1910).

Préambule : c'est bien dans les « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 26, 1906, que se trouve la première mention de ce nom. Ce nom est alors provisoire. Il faut donc bien attendre *Rubi eur.* : 106, 1910 pour avoir un nom valide.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_056\_062 (photo 23).

Synonymes : ≡ *Rubus pruinifer* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 26, 1906), *nom. prov.*, ≡ *Rubus pruinifer* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 226, 1921), ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. subsp. *pruinifer* (Sudre) Touss. & Gust. (*Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen* 66-67 : 201, 1932).

Texte de l'étiquette : « *Rubus pruinifer* Sud, Seine-inf, Aumale, 1.er fleur rose vif, Leg. Questier, hSudre ».

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est certainement un complément mais aussi du matériel original. C'est la planche BORD\_SU\_056\_063 qui ne présente que des primocannes.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *laurentinus* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus laurentinus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 57 : 291, 1910).

Préambule : c'est bien dans les « Ronces et roses du Laurenti et du Capsir » in *Bull. Soc. Bot. France* 57 : 291, 1910, que se trouve le protologue de ce nom. Cette publication est parue environ un mois avant celle de *Rubi eur.*

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_056\_065 (photo 24).

Synonyme : ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *laurentinus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 106, 1910).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre FLORA GALLICA, *Rubus laurentinus* Sud, Ariège, Laurenti, entre Rouze et Mijanès, rive droite du ruisseau, à 400 m en-dessous de Mijanès, granit, fl. blanches, st. roses, 1. 8. 09 ».

Remarques : une seconde récolte (deux planches) est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original, mais la localité type du protologue correspond encore plus parfaitement à celle choisie comme lectotype. Ce sont les planches BORD\_SU\_056\_066 et 067.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *clethrocharis* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus clethrocharis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 5, 1903).

Préambule : c'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 5, 1903, que se trouve le protologue de ce nom. Ce nom est de suite mis au rang spécifique. Notons une différence orthographique. En effet, il est mentionné « *clathrophilus* » et non « *clethrophilus* ». Sudre corrigera de lui-même par la suite cette faute (peut-être d'impression...).

Holotype (désigné ici) : BORD\_SU\_056\_083 (photo 25).

Synonymes : ≡ *Rubus chaboissaei* P.J. Müll. taxon *clethrocharis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905), ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *clethrocharis* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

Texte de l'étiquette : « 3414, *Rubus clethrocharis* Sud, Tarn, Vallée du Tarn, près Salmèges, en face de Signac, Pét. rouges, fil. rouges ≥ styles à base rose, Pollen pur aux 3/4, 26. 6. 1902, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : étiquette de *Batotherca Europaea*. IX, 1911 n° 406.

Remarques : il est rare que Sudre, dans ses diagnoses ou protologues, donne une référence à une part d'herbier. C'est pourtant ce qu'il fait dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 5, 1903, en écrivant à la fin : « C'est le n° 3414 de mon herbier de Ronces. ». Nous pouvons donc désigner ce type comme holotype. Deux autres planches (la même récolte ?) sont présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont les planches BORD\_SU\_056\_081 et 082.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *hypoleuroides* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *hypoleuroides* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_056\_101 (photo 26).

Synonyme : *Rubus hypoleuroides* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus hypoleuroides* Sud, Tarn, Vallée du Tarn, à Marsal, chemin de Fabas après le tournant, à gauche en remontant, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., 13. 7. 1903, hSudre ».





Remarques : une seconde planche de cette ronce est présente dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_056\_102). Elle appartient probablement à la même récolte, mais rien ne le prouve. C'est aussi du matériel original.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *basalticarum* (Sudre) Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus basalticarum* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 20, 1904).

Préambule : c'est bien dans « Contributions à la flore batologique du plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. France* 51 : 20, 1904 que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Il est alors valablement mis au rang d'espèce.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD\_SU\_056\_131 et BORD\_SU\_056\_132 (photo 27).

Synonymes : ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *basalticarum* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 223, 1905), ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *basalticarum* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909), ≡ *Rubus caflischii* Focke microgene *basalticarum* (Sudre) Kupcsok (*Magyar Bot. Lapok* 13 : 86, 1914).

Texte de l'étiquette : « 4158, Herbier H. SUDRE, *Rubus hypoleucus* sbsp. *basalticarum* Sudre, Corrèze, à Bort, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j.c. glabres, pollen pur aux 5/6, 18. 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_056\_132, manuscrit de Sudre « 4158 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 107, 1910.

Remarques : deux autres planches sont aussi du matériel original et même des syntypes (même récolte 4158). Ce sont les planches BORD\_SU\_056\_133 et BORD\_SU\_056\_134.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *surdifrons* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *surdifrons* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD\_SU\_056\_138 et BORD\_SU\_056\_139 (photo 28).

Synonyme : *Rubus surdifrons* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).

Texte de l'étiquette : « 1589, Herbier H. SUDRE, *Rubus surdifrons* Sudre, Côte du pont de Tanus, au 1<sup>er</sup> pont, Pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j.c. glabres, Tarn, 28. 6. 00, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_056\_139, manuscrit de Sudre « 1589, R. surdifrons » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 107, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus pallidiflorens* Sudre, pro hybr. »**

Nom typifié ici : *Rubus pallidiflorens* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD\_SU\_056\_144 et BORD\_SU\_056\_145 (photo 29).

Texte de l'étiquette : « 1591, Herbier H. SUDRE, × *Rubus pallidiflorens* Sudre, = surdifrons × *pallidicaulis* gneissogenes, Côte de Tanus, au 1<sup>er</sup> pont, bord du ruisseau, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j.c. poilus, stérile, Tarn, 28. 6. 00, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_056\_145, manuscrit de Sudre « X 1591, R. pallidiflorens » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 107, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *chlorifolius* (Sudre & Sabr.) Sudre »**

Nom à typifier : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. taxon *chlorifolius* Sabr. & Sudre in Hayek (*Fl. Steiermark* 1 : 774, 1909).

Préambule : cette ronce étant étrangère à la flore de France, je laisse la typification à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents pour une meilleure analyse.



**Remarques** : deux planches sont présentes dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_056\_152 et BORD\_SU\_056\_153).

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *callichrous* (Sudre) Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus adscitus* Genev. microgene *callichrous* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 199, 1903).

**Préambule** : c'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Cependant, le rang de ce nom est alors provisoire. Il faut attendre *Excurs. batol.* 4 : 199, 1903, pour valider le nom au bon rang infraspécifique.

Dans la diagnose, Sudre indique cette plante de l'Ariège mais aussi du Tarn. Il serait donc possible de typifier des parts venant de ces deux départements. Cependant, sa description étant faite dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées », il paraît plus intéressant de typifier sur les exemplaires de l'Ariège. Des études ultérieures nous diront si les plantes du Tarn sont les mêmes ou pas.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_022 (photo 30).

**Synonymes** : ≡ *Rubus hypoleucus* Lefèvre & P.J. Müll. microgene *callichrous* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900), *comb. illeg., nom. prov.*, ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. taxon *callichrous* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905), ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *callichrous* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908 : 204, 1909), ≡ *Rubus rubellus* P.J. Müll. var. *callichrous* (Sudre) Sudre (*Moniteur Jard. bot. Tiflis* 20 : 12, 1911), ≡ *Rubus callichrous* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. SUDRE, *Rubus callichrous* Sudr., à 2 kil. en aval de Trein, vallée de l'Alet, Ariège, Pét. roses, fil. roses à la base > st. rouges, j.c. peu poilus, pollen pur aux 3/4, 8. 6. 1898, hSudre ».

**Remarques** : c'est la seule récolte typique présente dans l'herbier de Sudre. Les récoltes du Tarn datent de 1901 (après la diagnose originelle des excursions batologiques dans les Pyrénées). Elles ne peuvent donc pas être du matériel original. De plus, l'autre récolte de l'Ariège est notée « var ? *scabricaulis* ». Ce nom est décrit dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900, mais jamais repris ensuite dans les travaux de Sudre (ni *Rubi tarnenses* ni *Rubi eur.*).

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *strigosissimus* Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *strigosissimus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

**Préambule** : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_057\_010 et BORD\_SU\_057\_009 (photo 31).

**Synonyme** : *Rubus strigosissimus* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).

**Texte de l'étiquette** : « 1695, Herbier H. SUDRE, *Rubus rubellus* Müll. v. *strigosissimus*, Grésigne près Vaour, Tarn, Pét. rosés, fil. blancs > st. verd., j.c. glabres, 8. 7. 00, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_057\_009, manuscrit de Sudre « 1695, R. *strigosissimus* ».

**Remarques** : une seconde récolte est du matériel original. C'est la planche BORD\_SU\_057\_008.

« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *pumiliformis* Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *pumiliformis* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909).

**Préambule** : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_057\_001 et BORD\_SU\_057\_002 (photo 32).

**Synonyme** : *Rubus pumiliformis* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).

**Texte de l'étiquette** : « 3245, Herbier H. SUDRE, *Rubus pumiliformis* Sudre, Labastide-Rouaïroux, (Tarn), Pét. roses, fil. carnés ≥ st. carnés, 11. 7. 1901, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_057\_002, manuscrit de Sudre « 3245 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 108, 1910.

**Remarques** : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.





« ***Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *indolatus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *indolatus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_057\_003 et BORD\_SU\_057\_004 (photo 33).

Synonyme : *Rubus salmegensis* L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 2, 2023).

Texte de l'étiquette : « 1038, Herbarium H. SUDRE, *Rubus indolatus* mihi, Vallée du Tarn à Salmèges, (Tarn), Pét. rosés, fil. blancs = st. rouges, j. carp. poilus, 4 juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_057\_004, manuscrit de Sudre « 1038, *Rub indolatus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 108, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *parviflorens* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *parviflorens* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 325, 1905).

Préambule : c'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'Herbarium Europaeum de M. Baenitz » que se trouve la diagnose originale de ce nom. Sudre indique dans son introduction : « ... Je crois utile de faire connaître aux botanistes les rectifications que j'ai apportées aux numéros que je possède dans mon herbier... ». C'est donc bien sur les parts de l'herbier de Sudre qu'il faut typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_075 (photo 34).

Texte de l'étiquette : « Dr, C. Baenitz, Herbarium Europaeum N°9502, *Rubus aspericaulis* M. et Lef., Flora Badeniae : Zinkenwald in Siegelau bei Waldkirch (Elzthal), 10/7. 97., Gneis-, 600m., Leg. A. Götz., (manuscrit de Sudre : « *R. parviflorens* Sud. ) ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* p. 108.

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre : BORD\_SU\_057\_074. C'est un isolectotype.

« ***Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *foliolatus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *foliolatus* Sudre (*Rubi eur.* : 108, 1910).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 108, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_076 (photo 35).

Texte de l'étiquette : « H.Sudre-FLORA GALLICA, *R. podophyllus* Mul. v. *foliolatus* Sud, *Rubus piletoaulon* Müll, non Müll Bonpl. p. 281, sec. N. Boul., Vosges, Vallée de granges non loin de la glacière, à gauche de la route, ou *R. podophyllus* × *foliosus*, 7. 8. 1862, Leg. N. Boulay ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Sudre « Je n'ai pas vu le type piletoaulon de Müll., mais la clé de Bonpland14 ne conduit pas à ce nom pour cette forme, hSudre » et « ½ ou 1/3 des gr. norm. » ; copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 108, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre faisant partie du matériel original.

« ***Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *dichroacanthus* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *dichroacanthus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905).

Préambule : c'est dans « *Novus conspectus Florae Europae* » de Gandoger in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905, qu'apparaît ce nom pour la première fois. Il renvoie au numéro de planche 14bis (*R. horridicaulis* var.,) distribué dans « les ronces vosgiennes » par Boulay qui est suivi d'une diagnose. C'est donc ce nom qui est le premier valide.

Lectotype (désigné ici sur la primocanne de droite) : BORD\_SU\_057\_056 (photo 36).

Synonyme : ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *dichroacanthus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 108, 1910).

Texte de l'étiquette : étiquette n° 14 bis des ronces vosgiennes avec entre parenthèses les ajouts manuscrits de Sudre, « (*R. dichroacanthus* Sud), L'abbé Boulay-Ronces Vosgiennes, (*R. fuscus* forma) 14bis, *Rubus horridicaulis* (non Mul. sec. N. Boul. Fl. fr.) P.-J. Müll., Var., Saulxures-sur-Moselle Vosges, au Bambois-de-



Bâmont, coteaux rocaillieux, exposés au soleil, granite, altitude 500m, Fl. 29 juin, Fr. 28 juillet 1868, Coll. PIERRAT (Pét. blancs, fil. id. > st. verd., pollen très mélangé) ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Sudre « Non Müll. !, vilic × furscus (N. Boul. Fl. fr) hSudre, R. podophyllus groupe ».

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre faisant partie du matériel original. Elle est complétée par une seconde planche (qui est donc un isotype) : BORD\_SU\_057\_057.

Deux dates sont notées sur les étiquettes de Boulay. Il faut donc choisir une partie de la planche comme lectotype (ici la primocanne de droite). Je choisis comme épitype la florissante du bas pour contribuer à une meilleure compréhension de la plante.

Épitype (désigné ici sur la florissante du bas) : BORD\_SU\_057\_056 (photo 36).

#### « *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *lutetianus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *lutetianus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 56, 1906).

Préambule : C'est dans *Batoth. Eur.* 4 : 56, 1906, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_068 (photo 37).

Texte de l'étiquette : « croît avec *R. bifrons*, H.Sudre-FLORA GALLICA, *Rubus podophyllus* Mull. v. *lutetianus* Sud, Seine : Clamart, pét. blanc pur, ét. blanches > st. verd., c. hérissés, pollen peu mélangé, Leg. B. de Lesdain, 12. 7. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : étiquette de *Batotheca Europaea*. IV, 1906, n° 169.

Remarques : deux autres planches font partie de la *Batotheca europaea* et sont donc des syntypes. Ce sont les planches BORD\_SU\_057\_067 et BORD\_SU\_057\_069. Quatre autres planches sont aussi du matériel original signalé dans la diagnose (forêt de Rambouillet). Il s'agit des planches BORD\_SU\_057\_063, 064, 065 et 066 de Mlle Bèlèze.

#### « *Rubus piletophyllus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus piletophyllus* Sudre (*Rubi eur.* : 109, 1910), pro hybr.

Préambule : c'est dans « *Novus conspectus Florae Europae* » de Gandoger in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905, qu'apparaît l'épithète de ce nom pour la première fois. Ce nom est ensuite repris dans « *Diagnoses de Rubus nouveaux* » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906. Dans ces deux publications, aucune diagnose ou description ne sont liées à ce nom. Il s'agit de *num. nud.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* : 109, 1910, que se trouve la diagnose originelle.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_085 (photo 38).

Synonymes : ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *piletophyllus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 222, 1905), *nom. nud.*, ≡ *Rubus piletophyllus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, 35 : 28, 1906), pro hybr., *nom. nud.*

Texte de l'étiquette : « Herbier H.Sudre, × *Rubus piletophyllus* Sud, podophyllus × *menkei* serpens ?, Vosges : Pont sur la Vologne, Pét. blanc, Et. > st. verd., Jul. 1865, Leg. M. Boulay, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 109, 1910.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus podophyllos* P.J. Müll. *microgene parviserrulatus* (Sudre) Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus conspicuus* P.J. Müll. subsp. *parviserrulatus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 340, 1905).

Préambule : c'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'Herbarium Europaeum de M. Baenitz » que se trouve la diagnose originale de ce nom. Sudre indique dans son introduction : « ... Je crois utile de faire connaître aux botanistes les rectifications que j'ai apportées aux numéros que je possède dans mon herbier... ». C'est donc bien sur les parts de l'herbier de Sudre qu'il faut typifier.

Holotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_097 (photo 39).

Texte de l'étiquette : « Dr. C. Baenitz, Herbarium Europaeum N°10361, *Rubus exalbatu* (non) Lef. et M., Flora Badeniae : Zinkenwald in Siegelau bei Waldkirch (Elzthal), 30 juli. 99., Gneisu. Kalk., 600m., Leg. A. Götz., (manuscrit de Sudre : « *R. parviserrulatus* Sud.) ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* p. 109.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.





« *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *saxigenus* (Sudre) Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. microgene *saxigenus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 205, 1909).

Préambule : c'est dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 26, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. Cependant, le nom reste provisoire car le rang taxonomique n'est pas ici défini. Une remarque dans l'introduction signale qu'à côté des hybrides les taxons sont « provisoirement envisagés comme espèces ». Il faut donc attendre *Rubi tarnenses* en 1909 pour avoir un nom valide. Toutefois, il n'est pas certain que les plantes du Tarn soient les mêmes que celles d'Aumale. Il semble d'ailleurs plus logique de typifier sur les plantes de la diagnose originelle plutôt que sur celles du Tarn, d'autant qu'elles correspondent mieux à la description du protologue (feuilles un peu discolores et inflorescence lâche).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_113 (photo 40).

Synonymes : ≡ *Rubus saxigenus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 26, 1906), *nom. prov.*, ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *saxigenus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 109, 1910), ≡ *Rubus saxigenus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 265, 1919).

Texte de l'étiquette : « *Rubus saxigenus* Sud, Valois : Aumale, Leg. Questier, hSudre ».

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre qui corresponde à la localité de la diagnose originelle. Notons que c'est par erreur que Sudre a indiqué « Valois », il s'agit d'Aumale en Seine-Maritime. Les autres planches (plantes du Tarn) font partie du matériel original mais ne sont pas des syntypes. Il est possible qu'elles appartiennent à un taxon distinct. Ce sont les planches BORD\_SU\_057\_109, 110, 111 et 112.

« *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *belostachys* Sudre »

Noms typifiés ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *belostachys* Sudre (*Rubi eur.* : 110, 1910) et *Rubus belonostachys* Sudre ex Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 110, 1910, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. Ce taxon a d'abord été distribué sous le nom de *R. coriaceus* P.J. Müll., mais de façon invalide. Puis l'épithète *belonostachys* a été utilisée par Sudre en 1905 (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 228, 1905) et 1906 (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 42, 1906), mais aussi de façon invalide. Puis vient le nom de *belostachys* (*Rubi eur.* : 110, 1910) typifié ici. Enfin, Prain valide en 1921 (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921) le nom provisoire de 1906. Ce *R. belonostachys* Sudre ex Prain est à typifier aussi, sur la base du même spécimen.

Lectotype (désigné ici sur la primocanne) : BORD\_SU\_057\_118 (photo 41).

Synonymes : ≡ *Rubus coriaceus* Chaboiss. (*Bull. Soc. Bot. France* 24 : 223, 1877), *publ. nom. inval.*, ≡ *Rubus belonostachys* Sudre (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 228, 1905).

Texte de l'étiquette : « *Rubus belonostachys*, hSudre, Taillis du fort et du Poirat, près Pindray (Vienne), 7 Juillet 1861 et 20 août 1861, obs ad vivum : I turio arcuato-procumbens, inferne obtusissimi angulatus, faciebus extremi turiones planis. Aculeis validissimus, inordinato-inaequabilibus, rectis, etram superne suberecti, et leviter tantum declinatis. glandulis pedicellatis piu minus copiosis intermixtis. Petiolis planis. II, Flos roseus, petala obovata, in unguem latum regularitatis attenuata. Stamina alba. Styli albidii basi tantum brevissima cercula roses cincti. Ovaria hirtella, (minus quan in *R. genevierii*) III, fructus ater, minor, calyx reflexus. Akenia ..., IV, flores incuste julis, matur. Desimente augusto et 7bis, ad saltus (nemora caedua) solo argiloso-siliceo, Chaboisseau ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 110, 1910.

Remarques : deux autres planches sont aussi des syntypes de Chaboisseau. Ce sont les planches BORD\_SU\_057\_116 et 117. Deux dates sont notées sur les étiquettes de Chaboisseau. Il faut donc choisir une partie de la planche comme lectotype (ici la primocanne). Je choisis comme épitype la florissante pour contribuer à une meilleure compréhension de la plante.

Épitype (désigné ici sur la florissante) : BORD\_SU\_057\_118 (photo 41).

« *Rubus latithyrus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus latithyrus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav., 1908 : 205, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in C. R. Cong. Soc. Sav., 1908 : 205, 1909, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.



**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_119 (photo 42).

**Texte de l'étiquette** : « 1724, Herbar H.Sudre, × *Rubus latithyrus* Sudre, *R. saxigenus* × *ulmifolius* !, Le Pont de Cirou, avec *R. saxigenus*, Pét. blanc, fil. id. = st. rouges, j.c. poilus, stérile, Tarn, 12. 7. 00, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : copie de la publication de *Rubi eur.* : 110, 1910.

**Remarques** : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *hypopectus* (Sudre) Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus sanguineus* Schmid. (*Bull. Herb. Boissier ser. 2, 4 (1) : 94, 1903*), *pro hybr.*, *nom. illeg.*

**Préambule** : tout d'abord, fin 1903, Schmidely décrit un nouvel hybride sous le nom de *Rubus sanguineus* Schmidely (*Bull. Herb. Boissier ser. 2, 4 (1) : 94, 1903*), *pro hybr.* Ce nom est illégitime car il existe déjà un *Rubus* ainsi nommé : *Rubus sanguineus* Friv. (*Flora 18 (1) : 334, 1835*). En 1905, Gandoger, dans son article « *Novus conspectus Florae Europae* » in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 223, 1905, donne un nouveau nom à cette ronce : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *hypopectus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 223, 1905). La référence à l'hybride de Schmidely est là pour confirmer ce nouveau nom. C'est alors la première apparition de cette épithète.

Le type est donc à rechercher sur les récoltes de Schmidely.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_127 (photo 43).

**Synonymes** : ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *hypopectus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 223, 1905), ≡ *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *hypopectus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 110, 1910), ≡ *Rubus hypopectus* (Sudre) Schmid. (*Ann. Cons. Jard. bot. Genève 15/16 : 47, 1911*), *pro hybr.*

**Texte de l'étiquette** : « *Rubus insericatus* × *vestitus*, Hte Savoie, Mt Voirons, une colonie au-dessus de Bon St Didier, 23 VIII 1899, ».

**Texte des autres étiquettes** : manuscrit de Sudre, « Pollen pur aux 5/6 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 110, 1910.

**Remarques** : deux autres planches sont aussi des syntypes de Schmidely. Ce sont les planches BORD\_SU\_057\_126 et 128. Les huit autres planches de ce taxon dans l'herbier de Sudre représentent certainement des taxons différents.

**« *Rubus furcipetalus* Sudre & Bouvet in Bouvet, *pro hybr.* »**

**Nom à typifier** : *Rubus furcipetalus* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers 36 : 73, 1907*), *pro hybr.*

**Préambule** : c'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers 36 : 73, 1907*, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. C'est donc plutôt dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent, comme la planche MBAng 2007. 2273.

**Remarques** : une récolte est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit d'une récolte de Bouvet faisant partie du matériel original. C'est la BORD\_SU\_058\_018.

**« *Rubus steriliflorus* Sudre, *pro hybr.* »**

**Nom typifié ici** : *Rubus steriliflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 110, 1910), *pro hybr.*

**Préambule** : c'est bien dans *Rubi eur.* : 110, 1910, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. La première mention de ce nom dans Gandoger (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 222, 1905) ne repose sur aucune diagnose ou autre protologue. C'est un *nom. nud.*

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_017 (photo 44).

**Texte de l'étiquette** : « HERBARIUM Georges Bouvet, *Rubus boreauanus* × *consobrinus*, M. et L., Angers, en reculée, 10 Sept. 1901 ».

**Texte des autres étiquettes** : manuscrit de Sudre, « *R. steriliflorus* Sudre » et copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 110, 1910.

**Remarques** : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus pseudoboraeanus* Sudre & Bouvet in Bouvet, *pro hybr.* »**

**Nom à typifier** : *Rubus pseudoboraeanus* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers 36 : 73, 1907*), *pro hybr.*



**Préambule** : c'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 74, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. C'est donc plutôt dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent, par exemple la planche MBAng 2007. 2277.

**Remarques** : une seule récolte est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit de la BORD\_SU\_058\_015.

« ***Rubus chedaeanus* Sudre, pro hybr.** »

**Nom à typifier** : *Rubus chedaeanus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 101, 1902), pro hybr.

**Préambule** : c'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 101, 1902, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. C'est donc plutôt dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent, par exemple la planche MBAng 2014.0. 0999 (ANG008305).

**Remarques** : une seule récolte faite par Chedeau et venant de Mayenne est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit de la BORD\_SU\_058\_047. Une autre récolte (deux parts) provient de Lebel (Manche). Ce sont les planches BORD\_SU\_058\_045 et 046.

« ***Rubus similifactus* Sudre, pro hybr.** »

**Nom typifié ici** : *Rubus similifactus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), pro hybr.

**Préambule** : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. La première mention de ce nom dans Gandoger (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 222, 1905) ne repose sur aucune diagnose ou autre protologue. C'est un *nom nud*.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_048 (photo 45).

**Texte de l'étiquette** : « H. Sudre – Flora GALLICA, × *Rubus similifactus* Sud, *R. adscitus* × *questieri*, Pollen très imparfait, Pét. roses, espacés, fil. blancs > st. verd., Loire-inf., Nantes, 8. 1901, 114 ».

**Texte des autres étiquettes** : copie de la publication de *Rubi eur.* : 111, 1910.

**Remarques** : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus pseudoadscitus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr.** »

**Nom à typifier** : *Rubus pseudoadscitus* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907), pro hybr.

**Préambule** : c'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. C'est donc plutôt dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent, par exemple la planche MBAng 2007. 2272.

**Remarques** : une seule récolte (deux planches) est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit de la BORD\_SU\_058\_049 et 050 qui est probablement un syntype.

« ***Rubus depressidens* Sudre, pro hybr.** »

**Nom typifié ici** : *Rubus depressidens* Sudre in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907), pro hybr.

**Préambule** : c'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. La première mention de ce nom dans Gandoger (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 222, 1905) ne repose sur aucune diagnose ou autre protologue. C'est un *nom nud*.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_058\_051 et BORD\_SU\_058\_052 (photo 46).

**Texte de l'étiquette** : « N. Boulay et M. Bouly de Lesdain, *Rubi praesertim gallici exsiccati*.-1897, N°137.- *R. mucronulatus* Bor. Fl. C. 3<sup>e</sup> édit., p. 196, G. Genev. monogr. p.151, Exsicc.- cfr. Assoc. rubol. n°903, Cultivé à Lille de graines recueillies à Angers (Maine-et-Loire), sur le plateau, à côté de l'étang Saint-Nicolas, à droite. Juillet-août 1896., Coll. N. Boulay, Pétales d'un rose clair, étamines blanches, parfois un peu rosées, atteignant à peine la hauteur des styles verdâtres. ». Plusieurs ajouts manuscrits de Sudre : « *R. adscitus* Gen.-groupe, ou *R. adscitus* × *cryptadenes* (v. *bipartitus*), j. carp. glabres, pollen à grains très inégaux = peu de normaux, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_058\_052, copie de la publication de *Rubi eur.* : 111, 1910.

**Remarques** : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.



« ***Rubus gentilis* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus gentilis* Sudre (*Rubi eur.* : 111, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 111, 1910, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_053 (photo 47).

Texte de l'étiquette : « 4008, Herbarium H. SUDRE, × *Rubus gentilis* Sud, *R. adscitus* × *alterniflorus*, Quimper (Finistère), Pét. roses, fil. blancs, st. verdâtres, 8. 1901, hSudre, ou *R. alterif.* × *adscitus* ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 111, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus hypoleucophyllus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus hypoleucophyllus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_058\_055 et BORD\_SU\_058\_056 (photo 48).

Texte de l'étiquette : « × *R. hypoleucophyllus* Sud, = *adscitus* × *imbricatus*, Valois : Fleury, Leg. Questier ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_058\_056, copie de la publication de *Rubi eur.* : 111, 1910.

Remarques : Trois récoltes sont présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont toutes du matériel original. J'ai choisi ce type car Sudre lui a accolé sa publication. Les autres planches sont BORD\_SU\_058\_054, 057, 058 et 059.

« ***Rubus toussaintii* Sudre, pro hybr.** »

Nom à typifier : *Rubus toussaintii* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 101, 1902), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 101, 1902, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Le protologue mentionne comme synonyme *R. ulmifolius* v. *emarginatus* Toussaint Fl. Vernon 163. Cela pourrait être un nouveau nom que Sudre avait donné à ce *R. ulmifolius* var. *emarginatus* Toussaint publié dans sa « Flore de Vernon et de la Roche-Guyon », *Bull. Soc. Amis Sci. nat. Rouen* ser. 4. 33 : 103-308, 1898. Or, dans cet article il est indiqué un *R. rusticanus* Merc. (gamma) *emarginatus* Corb. et sans description associée. Il est donc impossible de considérer qu'il s'agit d'un nom nouveau et on doit typifier sur le spécimen cité (Saint-Bonnet dans les Deux-Sèvres). Il reste à chercher cette récolte. C'est peut-être dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type.

Remarques : sur les douze récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, je n'ai trouvé aucun syntype (aucune localité ne correspond à celle de la diagnose).

« ***Rubus vulnerithyrus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr.** »

Nom à typifier : *Rubus vulnerithyrus* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 74, 1907), *pro hybr.*

Préambule : les deux premières mentions de ce nom dans *C. R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 687, 1903, et dans Gandoger (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.*, 15 : 222, 1905) ne reposent sur aucune diagnose ou autre protologue. Ce sont des *nom. nud.* C'est donc bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. C'est donc dans l'herbier de Boreau qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent comme MBAnG 2007. 2276.

Remarques : une récolte est présente dans l'herbier de Sudre : BORD\_SU\_058\_072.

« ***Rubus semiadscitus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus semiadscitus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), *pro hybr.*

Préambule : C'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_077 (photo 49).

Texte de l'étiquette : « × *R. semiadscitus* Sud, = *adscitus* × *propinquus*, Valois : Waligny, Leg. Questier, rub. micantidiscolor, hSudre ».

Remarques : sur les six récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule qui corresponde à la diagnose originelle.





« *Rubus malbranchei* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus malbranchei* Sudre (*Rubi eur.* : 111, 1910), *pro hybr.*

Préambule : malgré l'emploi de ce binôme en 1886 dans *Flora Europae* t. 8.10 de Gaudoger (*nom. nud.*), ainsi qu'une part d'herbier de Lefèvre dédicacée à Malbranche, mais avec un nom jamais publié, trouvée à l'herbier du Muséum de Paris (P03327862), c'est bien dans *Rubi eur.* : 111, 1910, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. Dans cette diagnose, les exemplaires cités sont celui de son herbier et ceux de l'association rubologique n° 330. Je typifie ici une planche qui n'est pas de l'herbier de Sudre car ce syntype (seule planche présente dans l'herbier de Sudre) est très incomplet et ne mérite pas d'être typifié. Il existe d'autres syntypes beaucoup plus pertinents dans la collection de l'association rubologique n° 330.

Lectotype (désigné ici) : ANG008334, MBAng.2015.0.01006 (photo 50).

Texte de l'étiquette : « Association rubologique 1879, 330. *Rubus hypoleuchus* Lef. et Muell., vers. P. 70 ; Assoc. rub. nos 106 et 107, pétales rosulés ou presque blancs ; étamines blanches ; styles verdâtres ou carnés, Seine-inférieure – Rouen, sur les collines calcaires, 1879, Coll. Malbranche. ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de Boulay, « *Rubus militaris* ? Lef. = *hypoleuchus* × *rudis* ou *R. vulnerificus* × *rudis*, Boulay » et manuscrit de Sudre « prob. *R. adscitus* × *cuspidifer*, hSudre ».

Remarques : une seule planche est présente dans l'herbier de Sudre : BORD\_SU\_058\_081. Elle est très incomplète et ne mérite pas d'être typifiée.

« *Rubus sericatiformis* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus sericatiformis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_082 (photo 51).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati*, n°211, *R. sericatiformis* Sud, = *adsc.* × *vestit*, Gallia : forêt de Retz, de Billefont à Bourfontaine, 20. 7. 1865, Leg. Questier, Hs ».

Remarques : les planches BORD\_SU\_058\_084, 085, 086, 087 et 088 sont aussi du matériel original.

« *Rubus semipulcher* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus semipulcher* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici sur trois parts) : BORD\_SU\_058\_091, BORD\_SU\_058\_092 et BORD\_SU\_058\_093 (photo 52).

Texte de l'étiquette : « × *R. semipulcher* Sud, = *adscitus* × *pulcher*, Valois, rte de Faverolles, 1858, Leg. Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_058\_092, manuscrit de Sudre « de Questier » et sur BORD\_SU\_058\_093, la publication de *Rubi eur.* : 111, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus huelgoatensis* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus huelgoatensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 15, 1904), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 15, 1904 que se trouve la diagnose originelle de cette ronce.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_058\_089 et BORD\_SU\_058\_090 (photo 53).

Texte de l'étiquette : « 4056, Herbier H. Sudre, × *R. huelgoatensis* Sud, *R. adscitus* × *foetiolus serpens*, Bois de Huelgoat, au pont et en aval, Finistère, pét. roses, fil. blancs > st. verdâtres, peu fertile, plusieurs buissons, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_058\_090 : « 4056 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 111, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus adscitus* Genev. *microgene scutulifolius* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus adscitus* Genev. *microgene scutulifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910).



**Préambule** : c'est dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906, que se trouve la première mention de cette épithète. Cependant, dans cette publication, le rang taxonomique n'est que « provisoirement envisagé » comme de troisième ordre. Il s'agit donc d'un nom provisoire. Il faut attendre *Rubi eur.* : 112, 1910 pour avoir le premier nom valide.

**Lectotype** (désigné ici sur trois parts) : BORD\_SU\_058\_094, BORD\_SU\_058\_095 et BORD\_SU\_058\_096 (photo 54).

**Synonymes** : ≡ *Rubus scutulifolius* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 26, 1906), *nom. prov.*, ≡ *Rubus scutulifolius* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 227, 1921), ≡ *Rubus hypoleucus* Lefèvre & P.J. Müll. subsp. *scutulifolius* (Sudre) Touss. & Gust. (*Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen* 66-67 : 205, 1932), *comb. illeg.*

**Texte de l'étiquette** : « *Rubus scutuliformis* Sud, S. inf. : Aumale, Leg. Questier, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_058\_095, copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 112, 1910.

**Remarques** : c'est la seule récolte (trois planches) présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus adscitus* Genev. *microgene secedens* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus adscitus* Genev. *microgene secedens* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910).

**Préambule** : C'est dans *Rubi eur.* : 112, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_101 (photo 55).

**Synonymes** : ≡ *Rubus secedens* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 265, 1919).

**Texte de l'étiquette** : « 4119, Herbier H. SUDRE, *Rubus secedens* Sud, R. *vestitus* Gen in hb. Bor !, Vendée, Mortagne près du pont, pét roses, fil. rouges > st. rouges, j.c. glabres, 2/3 des gr. norm., 8. 1901, hSudre ».

**Remarques** : trois autres planches sont présentes dans l'herbier de Sudre. Si la planche BORD\_SU\_058\_102 est très certainement un syntype, les deux autres présentent des plantes issues de la récolte primaire. Ce sont par contre certainement aussi du matériel original.

#### « *Rubus adscitus* Genev. *microgene continens* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus adscitus* Genev. *microgene continens* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 199, 1903).

**Préambule** : c'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Cependant, le rang de ce nom est alors provisoire et de plus sous une combinaison illégitime (*Rubus hypoleucus* Lefèvre & P.J. Müll. *microgene continens* Sudre, *comb. illeg.*, *nom. prov.*). Il faut attendre *Excurs. batol.* 4 : 199, 1903, pour valider le nom au bon rang infraspécifique.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_139 (photo 56).

**Synonymes** : ≡ *Rubus hypoleucus* Lefèvre & P.J. Müll. *microgene continens* Sudre, (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900), *comb. illeg.*, *nom. prov.*, ≡ *Rubus continens* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. SUDRE, *Rubus continens* Sud, plante voisine du R. *sepincolus* B<sup>lay</sup>, mais plus glanduleuse, f.c.t. moins larges, Foix, Vallon de Gariac, Schistes, j.c. poilus, 500m, Ariège, 12. 8. 1898, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : copie de la publication de *Rubi eur.* : 112, 1910.

**Remarques** : c'est la seule récolte faisant partie du matériel original. Peut-être que la planche BORD\_SU\_057\_140 fait aussi partie de cette récolte, mais rien ne le prouve.

#### « *Rubus adscitus* Genev. subsp. *densipilus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus adscitus* Genev. subsp. *densipilus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909).

**Préambule** : c'est dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906, que se trouve la première mention de cette épithète. Cependant, dans cette publication, le rang taxonomique n'est que « provisoirement envisagé » comme de troisième ordre. Il s'agit donc d'un nom provisoire. Il faut attendre *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909 pour avoir le premier nom valide.

La mention de *R. densipilus* dans la « Florule toulousaine » est invalide car le taxon de troisième ordre (correspondant à un microgène) n'est pas rattaché à une espèce.

Dans la première publication correcte, in *Rubi tarnenses*, Sudre ne décrit pas la plante, mais il indique qu'il faut se référer à sa publication de 1906 pour une description. Le nom est donc à typifier dans le contexte de cette publication validante. Trois récoltes de l'herbier Müller (dont Sudre a dû faire des doubles pour son herbier) sont indiquées : une du Poitou récoltée par De Lacroix, une du bois de Balma récoltée par Timbal-





Lagrave et une du bois d'Aufréri de Haute-Garonne, toujours récoltée par Timbal-Lagrave. C'est donc sur ces récoltes qu'il faudra typifier. Cette ronce ayant été régulièrement récoltée par Sudre ensuite dans les environs de Toulouse en Haute-Garonne, c'est sur les récoltes de ce département que je vais typifier.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_058\_114, et BORD\_SU\_058\_115 (photo 57).

**Synonymes** :  $\equiv$  *Rubus densipilus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), *nom. prov.*,  $\equiv$  *Rubus densipilus* Sudre, (*Fl. toulous.* : 75, 1907) *publ. nom. inval.*,  $\equiv$  *Rubus densipilus* (Sudre) Prain (*Index Kew., suppl.* 5 : 222, 1921).

**Texte de l'étiquette** : « H. Sudre, Flora Gallica, *Rubus densipilus* Sud, Toulouse, bois d'Aufréri, Leg. Timbal., hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_058\_114, manuscrit de Sudre « Toulouse », et sur BORD\_SU\_058\_115, manuscrit de Sudre « Toulouse ».

**Remarques** : la publication validante étant celle de 1906, seules les deux récoltes de l'herbier de Sudre venant l'une du Poitou, récoltée par De Lacroix : BORD\_SU\_058\_106 et 107, et celle du bois d'Aufréri sont du matériel original. Les autres récoltes rattachées à ce taxon présentes dans l'herbier de Sudre (Tarn, Cantal) semblent appartenir à d'autres taxons. Il en est peut-être de même de celle de De Lacroix du Poitou.

#### « *Rubus pseudoconformis* Sudre, pro hybr. »

**Nom typifié ici** : *Rubus pseudoconformis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904), *pro hybr.*

**Préambule** : c'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904, que se trouve la diagnose originelle de ce nom sous le numéro 311.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_058\_131 et BORD\_SU\_058\_132 (photo 58).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. Sudre,  $\times$  *Rubus pseudo-conformis* Sud, *R. conformis* densipilus  $\times$  ulmifolius, *R. glaucinus* Müll., p.p. non in hb. Levent, H. Gar. : allée du lièvre à Balma, Pét. rose pâle, fil. blancs, st. verts, T. glauque, hSudre. ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_058\_132, copie du protologue de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904.

**Remarques** : trois autres planches présentes dans l'herbier de Sudre sont du matériel original. Ce sont les planches BORD\_SU\_058\_128 et 129 et 130.

#### « *Rubus semidensipilus* Sudre, pro hybr. »

**Nom typifié ici** : *Rubus semidensipilus* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910), *pro hybr.*

**Préambule** : c'est bien dans *Rubi eur.* : 112, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Dans le protologue, une récolte est mentionnée : *Bat. eur.* 414. On doit donc désigner un lectotype sur un spécimen de ce numéro qui est constitué de syntypes.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_122 (photo 59).

**Texte de l'étiquette** : publication du texte du n° 414 de *Batotherca Europaea* de 1911.

**Texte des autres étiquettes** : manuscrit de Sudre, « pét. roses, fil. rosulés, st. verd., Balma, 21. 7. 09. ».

**Remarques** : les planches BORD\_SU\_058\_121 et 123 sont des syntypes. Les BORD\_SU\_058\_124 et 125 sont du matériel original.

Je vais désormais analyser et typifier les noms des ronces donnés par Sudre dans les *Additamenta et Correctiones* édités en fin de *Rubi eur.* concernant cette série.

#### « *Rubus geniculatiformis* Sudre, pro hybr. »

**Nom typifié ici** : *Rubus geniculatiformis* Sudre (*Rubi eur.* : 262, 1913), *pro hybr.*

**Préambule** : c'est bien dans *Additamenta et Correctiones in Rubi eur.* : 262, 1913, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_054\_125 et BORD\_SU\_054\_124 (photo 60).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier Clément AIGRET, Flore Belge, N°244, *Rubus geniculatiformis* Sud = vestitus  $\times$  geniculatus hSudre, (fleurs blanches, calice étalé), Tilff, talus non boisé, 17 juillet 1911 ».

**Texte des autres étiquettes** : sur BORD\_SU\_054\_124, manuscrit de Sudre « 244, geniculatiformis » et copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 262, 1913.

**Remarques** : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.



« **Rubus macrostachys P.J. Müll. var. arvernicolus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *arvernicola* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913).

Préambule : c'est bien dans *Additamenta et Correctiones in Rubi eur.* : 262, 1913 que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_056\_099 (photo 61).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre-Flora GALLICA, 529, R. fimbriifolius M. W., v. *arvernicolus* Sud, Cantal : St Pouey, route du cimetière, 29. 7. 1912, Pét. légt rosés, Et. bl., Styles verdâtres, J.B. Charbonnel ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 263, 1913.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« **Rubus macrostachys P.J. Müll. var. plantaurelensis Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus rubellus* P.J. Müll. var. *plantaurel(l)ensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913).

Préambule : ce n'est pas dans *Additamenta et Correctiones in Rubi eur.* : 262, 1913 que se trouve la diagnose originelle de ce nom, mais bien dans *Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913, qui est paru quelques mois avant de cette même année 1913. Il y a une légère différence d'orthographe entre les deux publications (un seul « l » ou deux « ll » pour *plantaurel(l)ensis*. Le massif du Plantaurel s'écrit avec un seul « l ». Ce sera donc *plantaurelensis* qui sera gardé.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_057\_014 et BORD\_SU\_057\_015 (photo 62).

Synonyme : ≡ *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *plantaurelensis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913), *Rubus plantaurelensis* L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 3, 2023).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre-Flora GALLICA, Rubus rubellus Müll. v. *plantaurelensis* Sud, M de Soula à Lavelanet, Pét. roses, fil. blancs, St. rouges, 500m, calc., 21. 7. 1912 ; hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD\_SU\_057\_015, copie de la publication de *Rubi eur.* : 263, 1913.

Remarques : deux autre récoltes (trois planches) sont aussi présentes dans l'herbier de Sudre. Elles sont toutes du matériel original : BORD\_SU\_057\_013, 016 et 017.

« **Rubus podophyllos P.J. Müll. var. botryanthoides Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *botryanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913).

Préambule : c'est bien dans *Additamenta et Correctiones in Rubi eur.* : 262, 1913 que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_057\_072 (photo 63).

Texte de l'étiquette : « 195, H. Sudre-Flora GALLICA, Rubus podophyllus Müll. v. *botryanthoides* Sud, Vosges : Fiménil, Haut Pont, Juill. 1910, Leg. Lemasson 195 ».

Texte des autres étiquettes : « 195, Vosges : Fiménil, Juill. 1910, Coll. Lemasson » et copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 263, 1913.

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est très certainement la même récolte et elle fait donc partie du matériel original. C'est la BORD\_SU\_057\_073.

« **Rubus adscitus Genev. microgene subinermipes Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus adscitus* Genev. *microgene subinermipes* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913).

Préambule : c'est bien dans *Additamenta et Correctiones in Rubi eur.* : 262, 1913, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_058\_133 (photo 64).

Synonyme : ≡ *Rubus subinermipes* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 228, 1921).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre-Flora GALLICA, Rubus subinermipes Sud, Ht Gar. : Bois de Dremil-Lafage, près La Serre, 27. 6. 12, hSudre ».

Remarques : une seconde récolte (deux parts) est présente dans l'herbier de Sudre. C'est très certainement aussi du matériel original, mais sa date de récolte étant très proche de la publication des *Additamenta et Correctiones*, je ne sais pas si c'est vraiment le cas. C'est la BORD\_SU\_058\_134 et 135.





## Bibliographie / Webographie

- Ade A., 1914. *Rubus* L. In F. Vollmann, *Flora von Bayern* : 358-440.
- Belhacène L., 2023. Quelques changements nomenclaturaux pour le genre *Rubus* (2), *Carnets Botaniques* 139 : 1-15.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Fedde F. & Schuster K., 1919. Novorum generum, specierum, varietatum, formarum, nominum Siphonogamorum Index, IX, Anni 1919. *Just's Botanischer Jahresbericht Systematisch geordnetes Repertorium der Botanischen Literatur aller Länder* 40 : 1-340.
- Prain D., 1908. *Index Kewensis* supplément 3. Oxford University Press, London : 152-155.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London, 277 p.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1899. Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos. *Bulletin de la Société botanique de France* 46 : 81-100.
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. in M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1905. Révision des *Rubus* de l'Herbarium europaeum de M. Baenitz. *Bulletin de la Société botanique de France* 52 : 315-347.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.
- Sudre H., 1907. *Florule toulousaine ou analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de la Haute-Garonne avec l'indication de leurs propriétés les plus importantes*. Imprimerie Nougies, Albi, 239 p.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.
- Sudre H., 1910. Interprétation de quelques *Rubus* nouveaux de Hongrie. *Bulletin de la Société botanique de France* 57 (1) : 4-10.
- Sudre H., 1912. Notes batologiques. *Bulletin de la Société botanique de France* 59 : 65-70 et 725-731.

## Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.



## Annexes (photos)



Photo 1. *Rubus infrapilosus* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*,  
lectotype P06793448.

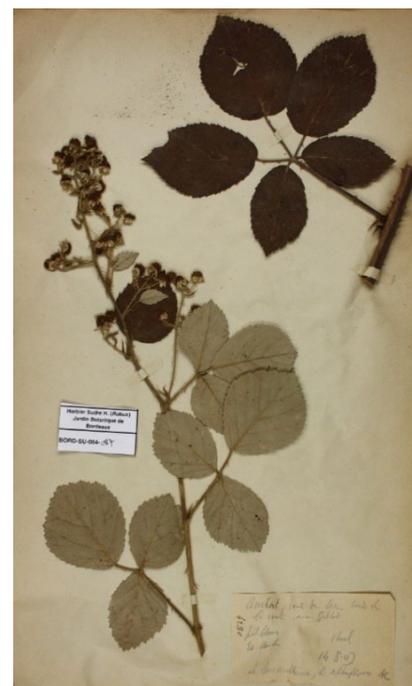
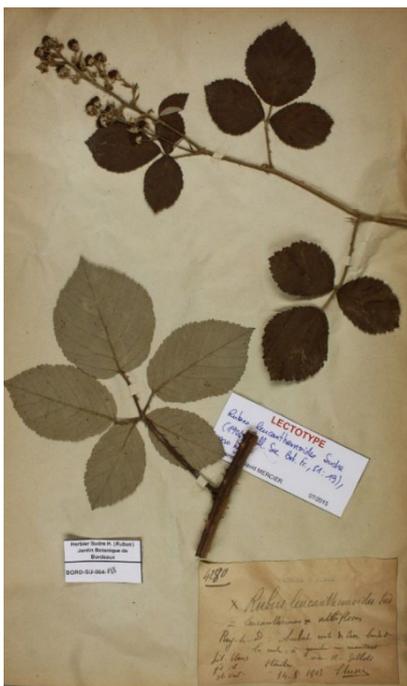


Photo 2. *Rubus leucanthemoides* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 19, 1904), *pro hybr.*,  
lectotypes BORD\_SU\_054\_088 et BORD\_SU\_054\_087.



**Photo 3.** *Rubus vestitifrons* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_054\_095.



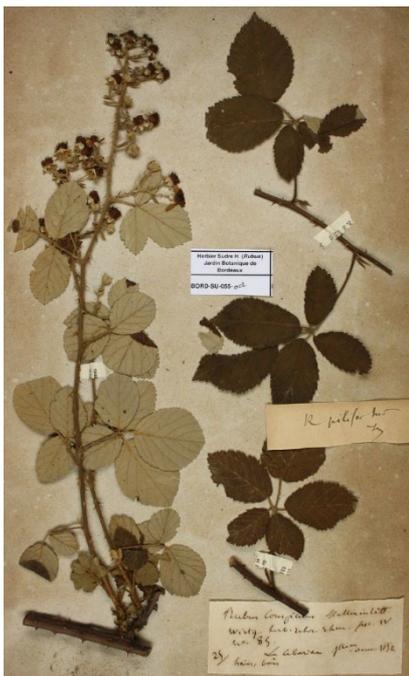
**Photo 4.** *Rubus similiflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 102, 1910), *pro hybr.*, lectotypes BORD\_SU\_054\_107 et BORD\_SU\_054\_108.



**Photo 5.** *Rubus semifuscus* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), *pro hybr., nom. illeg.*, lectotype BORD\_SU\_054\_143.



**Photo 6.** *Rubus sclerotrachus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_054\_145.



**Photo 7.** *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *pilifer* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 90, 1899), lectotype BORD\_SU\_055\_002.



**Photo 8.** *Rubus pseudopilifer* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_055\_030.



Photo 9. *Rubus consequens* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_055\_026.

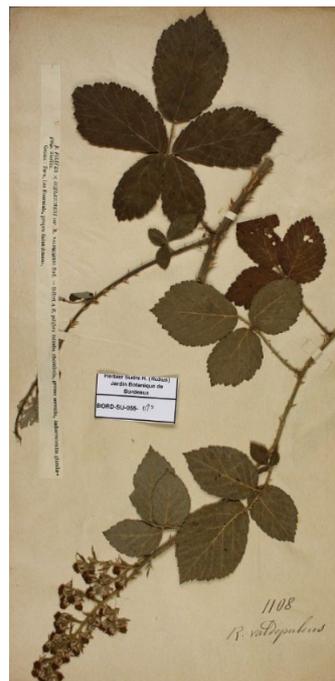


Photo 10. *Rubus valdepubens* Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr., lectotypes BORD\_SU\_055\_028 et BORD\_SU\_055\_029.

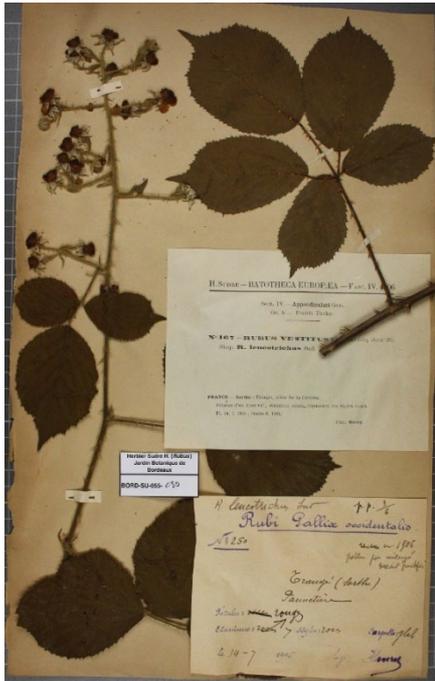


Photo 11. *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *leucotrichus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906), lectotype BORD\_SU\_055\_039.



Photo 12. *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *subeglandulosus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 55, 1906), lectotype BORD\_SU\_055\_033.



Photo 13. *Rubus amblystemon* Sudre & Gentil in Sudre (*Rubi eur.* : 103, 1910), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_055\_047.

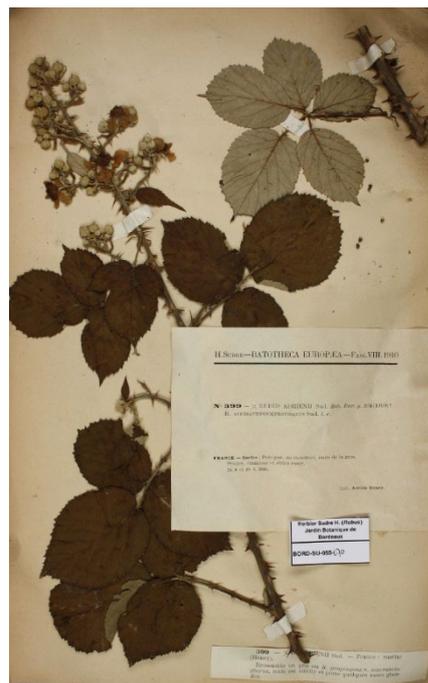
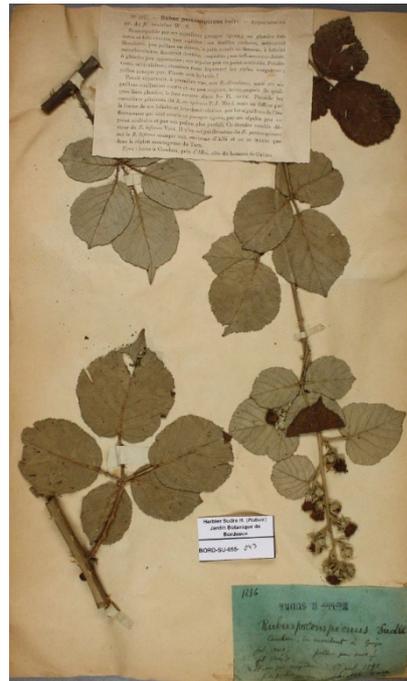


Photo 14. *Rubus adrienii* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 100, 1910), pro hybr., lectotype et épitype BORD\_SU\_055\_070.





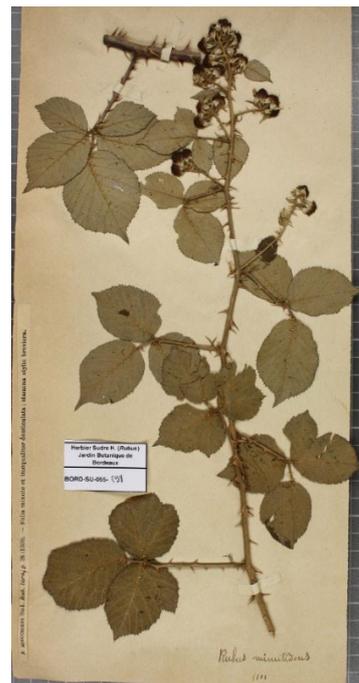
**Photo 15.** *Rubus eurythrsoides* Sudre (*Rubi eur.* : 104, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_055\_072.



**Photo 16.** *Rubus perconspicuus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901), lectotype BORD\_SU\_055\_073.



**Photo 17.** *Rubus vestitus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. var. *minutidens* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909), lectotypes BORD\_SU\_055\_097 et BORD\_SU\_055\_098.



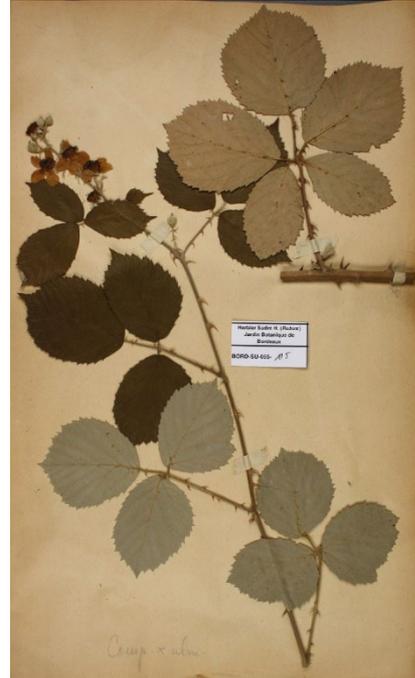
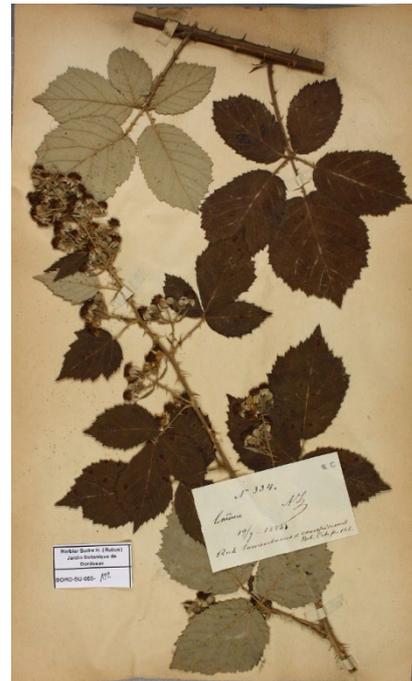


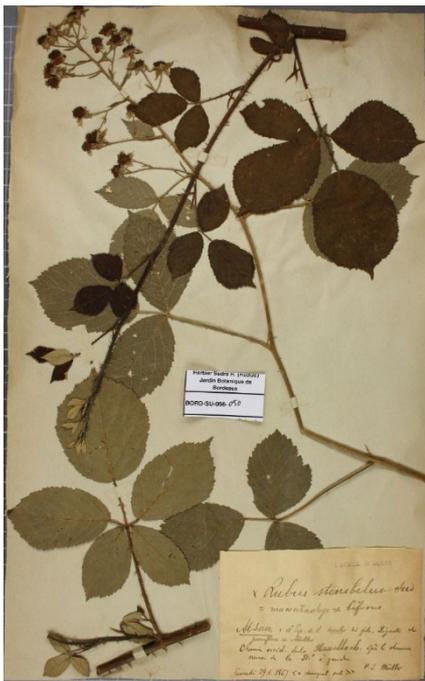
Photo 18. *Rubus rhodanthemus* Sudre (*Rubi eur.* : 104, 1910), pro hybr.,  
lectotype BORD\_SU\_055\_113 et épitype BORD\_SU\_055\_115.



Photo 19. *Rubus matronensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), pro hybr.,  
lectotype BORD\_SU\_055\_128 et épitype BORD\_SU\_055\_130.



**Photo 20.** *Rubus conspicuiformis* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905), pro hybr., lectotypes BORD\_SU\_055\_120 et BORD\_SU\_055\_122.



**Photo 21.** *Rubus stenobelus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_056\_050.



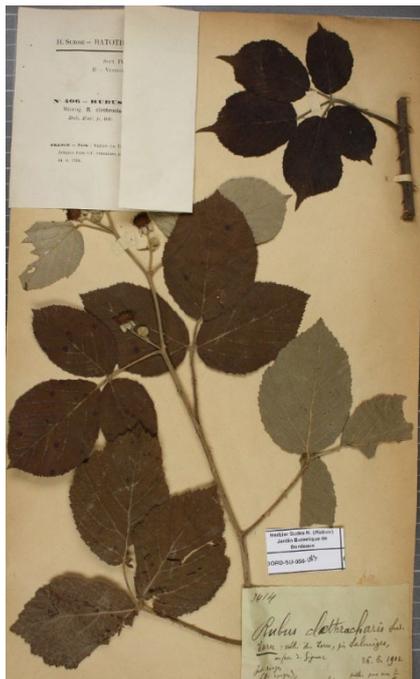
**Photo 22.** *Rubus aequabilis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 25, 1906), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_056\_043.



**Photo 23.** *Rubus macrostachys* P.J. Müll. microgene *pruinifer* Sudre (*Rubi eur.* : 106, 1910), lectotype BORD\_SU\_056\_062.



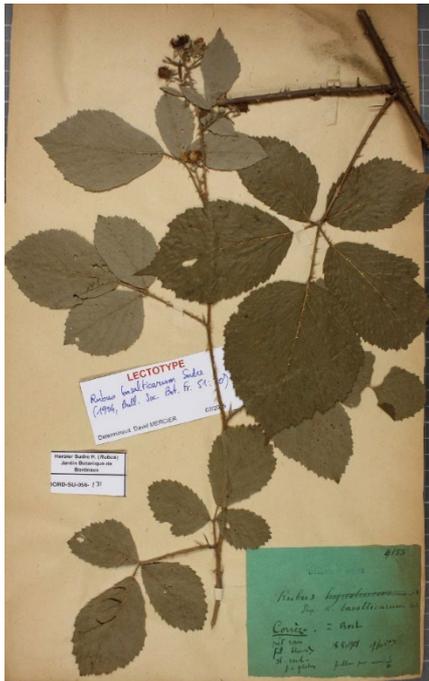
**Photo 24.** *Rubus laurentinus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 57 : 291, 1910), lectotype BORD\_SU\_056\_065.



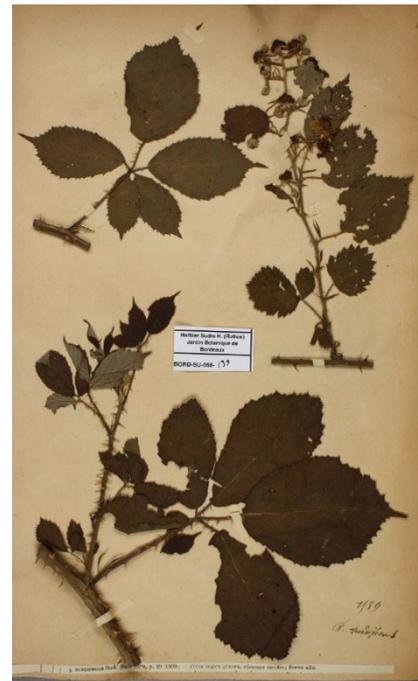
**Photo 25.** *Rubus clethrocharis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 5, 1903), holotype BORD\_SU\_056\_083.



**Photo 26.** *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *hypoleucoides* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909), lectotype BORD\_SU\_056\_101.



**Photo 27.** *Rubus basalticarum* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 20, 1904), lectotypes BORD\_SU\_056\_131 et BORD\_SU\_056\_132.



**Photo 28.** *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *surdifrons* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 204, 1909), lectotypes BORD\_SU\_056\_133 et BORD\_SU\_056\_134.



Photo 29. *Rubus pallidiflorus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909), pro hybr.,  
lectotypes BORD\_SU\_056\_144 et BORD\_SU\_056\_145.



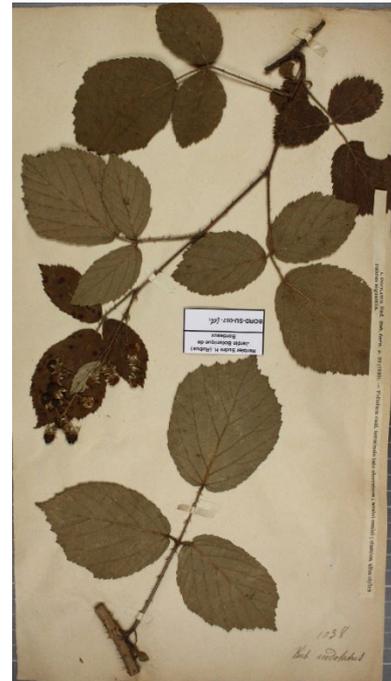
Photo 30. *Rubus adscitus* Genev. microgene *callichrous* Sudre,  
(Excurs. batol. 4 : 199, 1903), lectotype BORD\_SU\_057\_022.



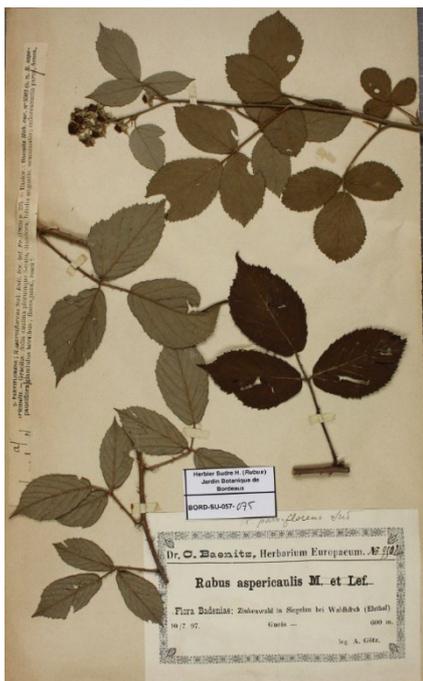
Photo 31. *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *strigosissimus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909), lectotypes BORD\_SU\_057\_010 et BORD\_SU\_057\_009.



Photo 32. *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *pumiliformis* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909), lectotypes BORD\_SU\_057\_001 et BORD\_SU\_057\_002.



**Photo 33.** *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *indolatus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 204, 1909), lectotypes BORD\_SU\_057\_003 et BORD\_SU\_057\_004.



**Photo 34.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. subsp. *parviflorens* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 52 : 325, 1905), lectotype BORD\_SU\_057\_075.

**Photo 35.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *foliolatus* Sudre (Rubi eur. : 108, 1910), lectotype BORD\_SU\_057\_076.





**Photo 36.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. taxon *dichroacanthus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 222, 1905), lectotype et épitype BORD\_SU\_057\_056.



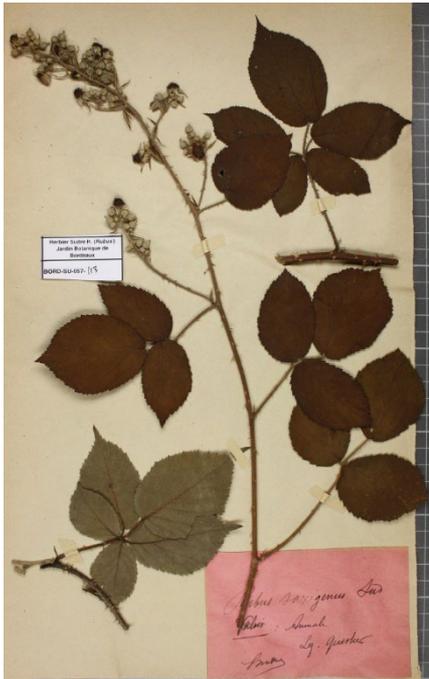
**Photo 37.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *lutetianus* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 56, 1906), lectotype BORD\_SU\_057\_068.



**Photo 38.** *Rubus piletophyllus* Sudre (*Rubi eur.* : 109, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_057\_085.



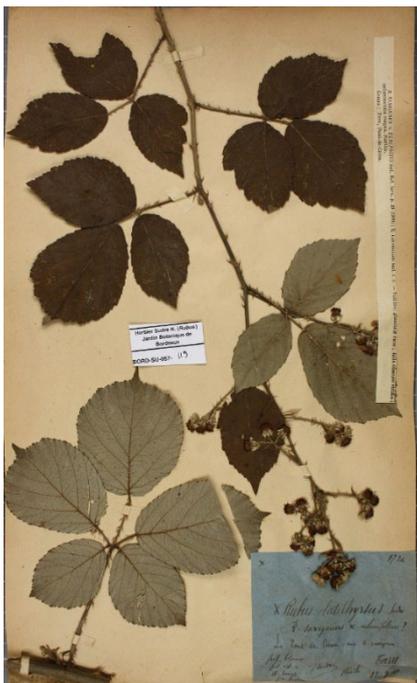
**Photo 39.** *Rubus conspicuus* P.J. Müll. subsp. *parviserrulatus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 340, 1905), lectotype BORD\_SU\_057\_097.



**Photo 40.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. microgene *saxigenus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 205, 1909), lectotype BORD\_SU\_057\_113.



**Photo 41.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *belostachys* Sudre (*Rubi eur.* : 110, 1910) et *Rubus belonostachys* Sudre ex Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921), lectotype et épitype BORD\_SU\_057\_118.



**Photo 42.** *Rubus latithyrus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav., 1908 : 205, 1909), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_057\_119.



**Photo 43.** *Rubus sanguineus* Schmid. (*Bull. Herb. Boissier ser.* 2, 4(1) : 94, 1903), pro hybr., nom. illeg., lectotype BORD\_SU\_057\_127.





Photo 44. *Rubus steriliflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 110, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_058\_017.



Photo 45. *Rubus similifactus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_058\_048.

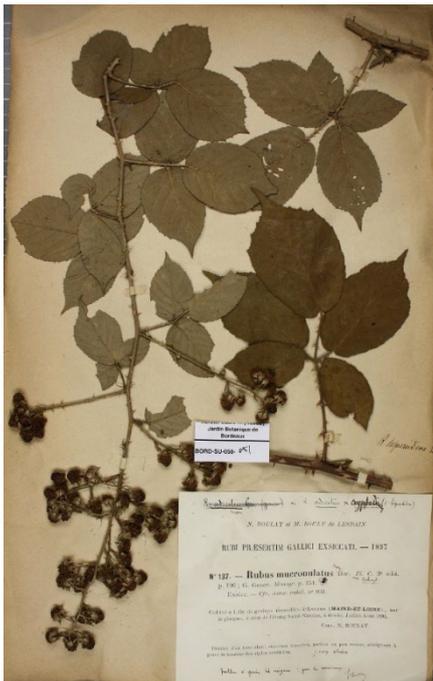


Photo 46. *Rubus depressidens* Sudre in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907), *pro hybr.*, lectotypes BORD\_SU\_058\_051 et BORD\_SU\_058\_052.

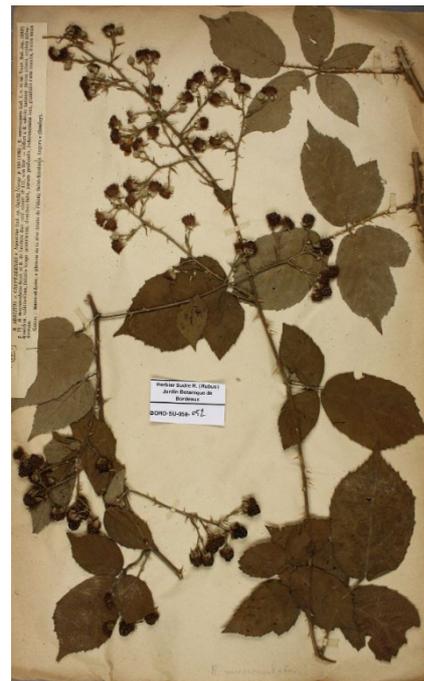




Photo 47. *Rubus gentilis* Sudre (*Rubi eur.* : 111, 1910), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_058\_053.



Photo 49. *Rubus semiadscitus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_058\_077.

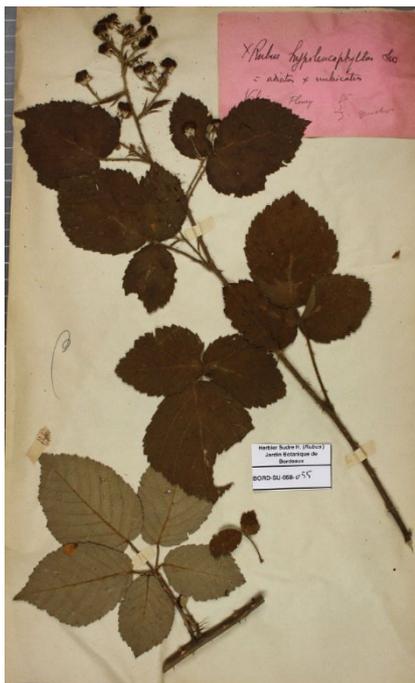


Photo 48. *Rubus hypoleucophyllus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), pro hybr., lectotypes BORD\_SU\_058\_055 et BORD\_SU\_058\_056.





Photo 50. *Rubus malbranchei* Sudre (*Rubi eur.* : 111, 1910), pro hybr., lectotype ANG008334, MBAng.2015.0.01006.



Photo 51. *Rubus sericatiformis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 27, 1906), pro hybr., lectotype BORD\_SU\_058\_082.



Photo 52. *Rubus semipulcher* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906), pro hybr., lectotypes BORD\_SU\_058\_091, BORD\_SU\_058\_092 et BORD\_SU\_058\_093.

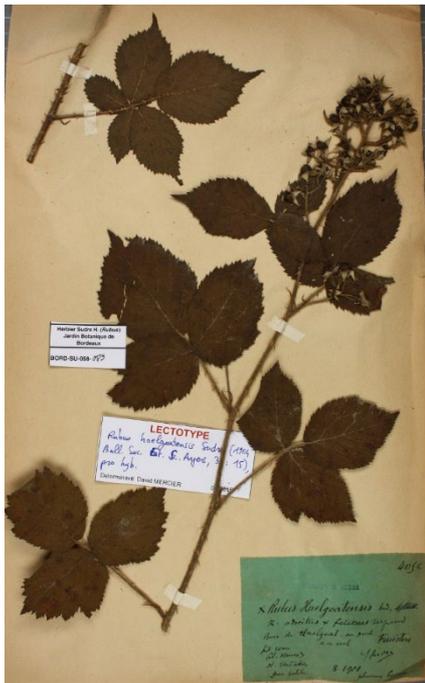


Photo 53. *Rubus hueigoatensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 15, 1904), *pro hybr.*, lectotypes BORD\_SU\_058\_089 et BORD\_SU\_058\_090.



Photo 54. *Rubus adscitus* Genev. *microgene scutulifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910), lectotypes BORD\_SU\_058\_094, BORD\_SU\_058\_095 et BORD\_SU\_058\_096.



Photo 55. *Rubus adscitus* Genev. *microgene secedens* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910), lectotype BORD\_SU\_058\_101.

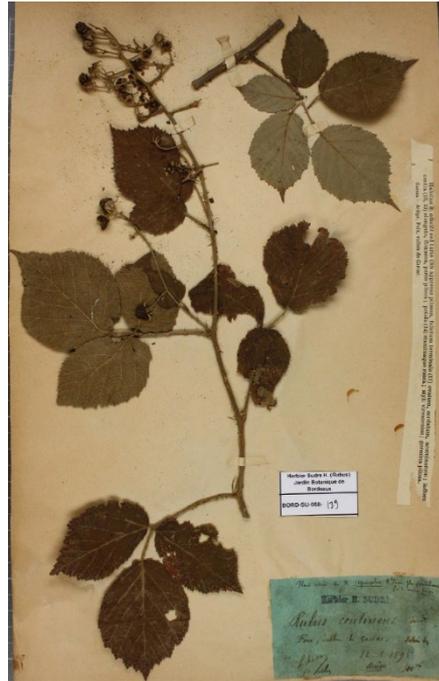


Photo 56. *Rubus adscitus* Genev. *microgene continens* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 199, 1903), lectotype BORD\_SU\_058\_139.



Photo 57. *Rubus adscitus* Genev. subsp. *densipilus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909), lectotypes BORD\_SU\_058\_114 et BORD\_SU\_058\_115.

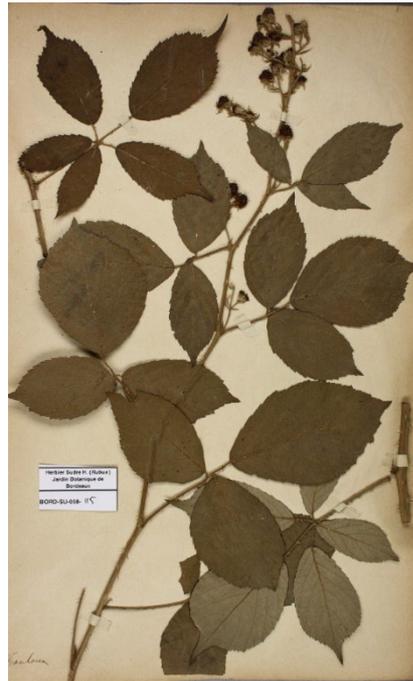


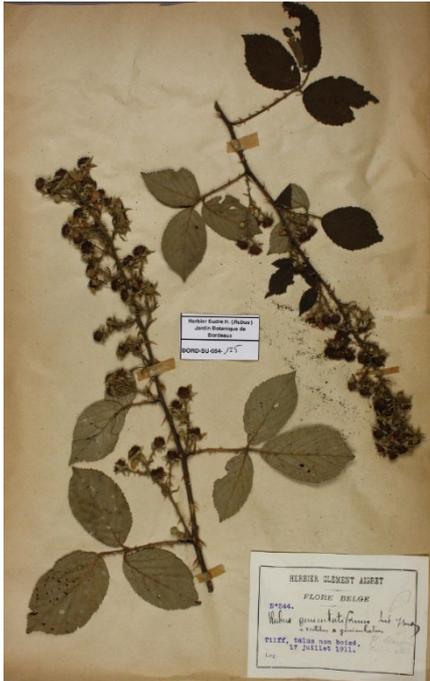


Photo 58. *Rubus pseudoconformis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904), *pro hybr.*, lectotypes BORD\_SU\_058\_131 et BORD\_SU\_058\_132.



Photo 59. *Rubus semidensipilus* Sudre (*Rubi eur.* : 112, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD\_SU\_058\_122.

Photo 61. *Rubus macrostachys* P.J. Müll. var. *arvernica* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913), lectotype BORD\_SU\_056\_099.



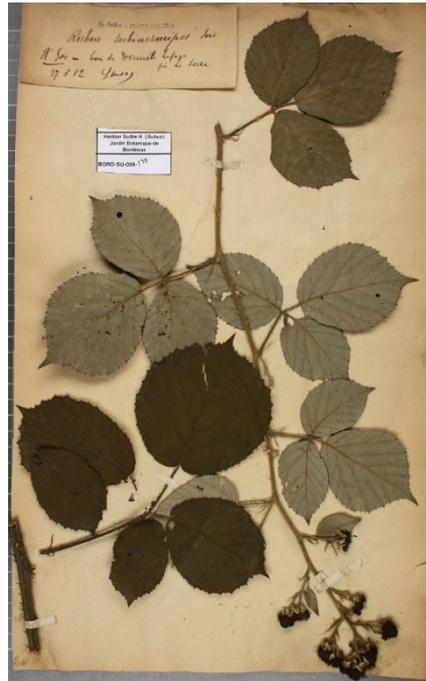
**Photo 60.** *Rubus geniculatiformis* Sudre (*Rubi eur.* : 262, 1913), *pro hybr.*, lectotypes BORD\_SU\_054\_125 et BORD\_SU\_054\_124.



**Photo 62.** *Rubus rubellus* P.J. Müll. var. *plantaurel(i)ensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913), lectotypes BORD\_SU\_057\_014 et BORD\_SU\_057\_015.



**Photo 63.** *Rubus podophyllos* P.J. Müll. var. *botryanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913), lectotype BORD\_SU\_057\_072.



**Photo 64.** *Rubus adscitus* Genev. *microgene subinermipes* Sudre (*Rubi eur.* : 263, 1913), lectotype BORD\_SU\_058\_133.